



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement SIRIUS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 23 jours clos le 30 septembre 2025
Fonds Commun de Placement
SIRIUS
31, place de la Madeleine - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement SIRIUS

31, place de la Madeleine - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 23 jours clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SIRIUS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice de 23 jours clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 8 septembre 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Séverine Ernest
Associée

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	18 680 024,97
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	18 680 024,97
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	6 096 499,38
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 096 499,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	911 670,17
OPCVM	911 670,17
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	8 975,74
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	25 697 170,26
Créances et comptes d'ajustement actifs	47 220,51
Comptes financiers	757 875,52
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	805 096,03
Total de l'actif I+II	26 502 266,29

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Capitaux propres :	
Capital	23 921 352,14
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	2 537 293,15
Capitaux propres I	26 458 645,29
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	26 458 645,29
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	8 975,74
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	8 975,74
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	34 645,26
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	34 645,26
Total Passifs : I+II+III+IV	26 502 266,29

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	511 819,77
Produits sur obligations	195 064,20
Produits sur titres de créances	9 599,52
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	2 130,45
Sous-total produits sur opérations financières	718 613,94
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-1 192,44
Sous-total charges sur opérations financières	-1 192,44
Total revenus financiers nets (A)	717 421,50
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-485 967,19
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-485 967,19
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	231 454,31
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-13 935,71
Sous-total revenus nets I = (C+D)	217 518,60
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 956 359,44
Frais de transactions externes et frais de cession	-24 595,16
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 931 764,28
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-372 313,58
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 559 450,70

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	409 369,60
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	8,74
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	409 378,34
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	350 945,51
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	760 323,85
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	2 537 293,15

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'OPCVM est géré de manière discrétionnaire avec une politique active de placement en actions (françaises ou internationales), en obligations ou en instruments monétaires (quasi liquidités).

L'OPCVM recherche une performance (nette de frais de gestion) supérieure et une volatilité inférieure à celles de l'indice composite suivant : 60% STOXX® Europe 600 +15% S&P500 +25% FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5Y, sur un horizon de 5 ans.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2025
Actif net Global en EUR	26 458 645,29
Part SIRIUS I en EUR	
Actif net	10 556 207,58
Nombre de titres	940
Valeur liquidative unitaire	11 230,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	504,35
Capitalisation unitaire sur revenu	131,13
Part SIRIUS P en EUR	
Actif net	15 902 437,71
Nombre de titres	219 785
Valeur liquidative unitaire	72,35
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	4,93
Distribution unitaire sur revenu	
Crédit d'impôt unitaire	
Report à nouveau unitaire sur revenu	
Capitalisation unitaire sur revenu	0,42

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 30 septembre 2025 a une durée exceptionnelle de 23 jours.

Evènements exceptionnels

Création du fonds le 08/09/2025 suite à la transformation, par voie de fusion-absorption, de la SICAV SIRIUS en Fonds Commun de Placement (FCP).

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent :

- Les frais de gestion financière ;
- Les frais administratifs externes à la société de gestion (commissaire aux comptes, dépositaire, distribution, avocats) ;
- Les frais indirects maximum (commissions et frais de gestion) dans le cas d'OPCVM investissant à plus de 20 % dans d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger ;
- Les commissions de mouvement ;
- Les commissions de surperformance.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

	Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème Part P	Taux barème Part I
1&2	Frais de gestion financière TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de sur performance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement) et frais administratifs externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	2,00 % TTC Taux maximum	0,60 % TTC Taux maximum
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non Significatifs	Non Significatifs
4	Prestataires percevant des commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	NEANT	NEANT
5	Commission de surperformance	Actif net	10% TTC de la performance nette de frais de l'OPCVM au-delà de l'indice composite 60% STOXX EUROPE 600 +15% S&P 500 + 25% FTSE MTS Eurozone Government Bond 3 5Y avec High Water Mark ⁽¹⁾	

⁽¹⁾ Le système de High Water Mark (HWM) retenu n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si les deux conditions suivantes sont satisfaites : l'OPCVM sur l'exercice, surperforme son indicateur de référence ; la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée. Une commission de surperformance peut s'appliquer en cas de performance négative.

Commission de Surperformance

L'indicateur de référence composite est 60% STOXX EUROPE 600, 25% FTSE MTS Eurozone et 15% S&P 500 Government Bond 3-5Y; la période de référence est l'exercice de l'OPCVM (niveau de l'indicateur de référence le jour de clôture de l'exercice précédent et de l'exercice concerné).

Les commissions de surperformance correspondent à 10% de la différence positive entre la performance de l'OPCVM nette de frais de gestion fixes et celle de son indicateur de référence dividendes réinvestis. Ils sont assortis du système de HWM précité. Les commissions de surperformance ne seront provisionnées à chaque valeur liquidative et prélevées à chaque fin d'exercice que si les deux conditions du HWM sont satisfaites.

- Dans le cas d'une surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence sur la période de calcul ET si la valeur liquidative du jour est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée, cette surperformance fait l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.
- Dans le cas d'une sous-performance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence sur la période de calcul OU si la valeur liquidative du jour est inférieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée, la provision pour frais de gestion variables est réajustée au moyen d'une reprise sur provisions plafonnée à hauteur de la dotation existante.
- Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la Société de gestion.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

Pour plus de détails, merci de vous référer aux orientations ESMA n°34-39-968 sur les commissions de surperformance dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et certains types de fonds d'investissement alternatifs, tels que modifiés, ainsi que les Q&A associés publiés par l'ESMA.

Pendant la période de référence du 1er octobre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1 :

- Si l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera 10% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs, non plafonnée par rapport à l'actif moyen.
- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance quotidienne du Fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence, Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures,

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la Société de gestion.

A la fin de la période de référence du 01 octobre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1 :

- Si l'actif valorisé du Fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, et la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la Société de gestion.
- Si l'actif valorisé du Fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote part acquise à la Société de gestion lors de rachat durant la période de référence). La période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance dans la part.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part SIRIUS P	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part SIRIUS I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025
Capitaux propres début d'exercice (*)	28 690 308,96
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 999 513,16
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 803 773,76
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	231 454,31
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 931 764,28
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	409 378,34
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments (**)	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	26 458 645,29

(*) 30/09/2025 : Suite à la transformation de la SICAV en FCP en date du 08/09/2025 en suivant la méthodologie dite « frog » l'antériorité n'est pas affichée.

(**) 30/09/2024 Résultat de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SIRIUS I		
Parts souscrites durant l'exercice	950	9 723 626,00
Parts rachetées durant l'exercice	-10	-104 602,11
Solde net des souscriptions/rachats	940	9 619 023,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	940	
Part SIRIUS P		
Parts souscrites durant l'exercice	4 069	275 887,16
Parts rachetées durant l'exercice	-218 529	-14 699 171,65
Solde net des souscriptions/rachats	-214 460	-14 423 284,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	219 785	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part SIRIUS I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part SIRIUS P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SIRIUS I FR001400YA38	Capitalisation	Capitalisation	EUR	10 556 207,58	940	11 230,00
SIRIUS P FR0000297632	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	15 902 437,71	219 785	72,35

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	ETATS-UNIS +/-	SUISSE +/-	ROYAUME-UNI +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	18 680,02	5 000,24	2 526,61	2 515,16	1 692,58	1 632,03
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	619,22	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	19 299,24					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	6 096,49	6 096,49			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	757,88				757,88
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	353,43			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		6 449,92			757,88

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	92,00		64,94	1 361,11	2 983,33	1 595,11	
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	757,88						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures					353,43		
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	849,88		64,94	1 361,11	3 336,76	1 595,11	

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	CHF	GBP	ILS	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	2 817,22	1 552,61	1 190,34	507,03	459,06
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	20,92				
Comptes financiers	217,66	168,63	1,25	72,51	11,64
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	3 055,80	1 721,24	1 191,59	579,54	470,70

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	6 036,33	60,17	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	6 036,33	60,17	

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	45 892,97
	Coupons et dividendes en espèces	1 327,54
Total des créances		47 220,51
Dettes		
	Frais de gestion fixe	34 636,01
	Frais de gestion variable	9,25
Total des dettes		34 645,26
Total des créances et des dettes		12 575,25

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Part SIRIUS I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	27 368,84
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	2,78
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part SIRIUS P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	458 589,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,97
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	6,47
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	217 518,60
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	217 518,60
Sommes distribuables au titre du revenu net	217 518,60

Part SIRIUS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	123 268,23
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	123 268,23
Sommes distribuables au titre du revenu net	123 268,23
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	123 268,23
Total	123 268,23
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part SIRIUS P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025
Revenus nets	94 250,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	94 250,37
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	94 250,37
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	94 250,37
Total	94 250,37
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	1 559 450,70
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 559 450,70
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 559 450,70

Part SIRIUS I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	474 089,33
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	474 089,33
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	474 089,33
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	474 089,33
Total	474 089,33
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part SIRIUS P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	1 085 361,37
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 085 361,37
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 085 361,37
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	1 085 361,37
Total	1 085 361,37
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			18 680 024,97	70,60
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			18 680 024,97	70,60
Assurance			665 288,78	2,51
ALLIANZ SE-REG	EUR	795	284 133,00	1,07
AXA SA	EUR	6 590	267 817,60	1,01
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	187	113 338,18	0,43
Automobiles			39 542,80	0,15
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	430	39 542,80	0,15
Banques commerciales			1 924 317,40	7,27
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	30 977	506 164,18	1,91
BANK HAPOALIM BM	ILS	7 292	126 466,18	0,48
BANK LEUMI LE-ISRAEL	ILS	4 772	80 265,84	0,30
BNP PARIBAS	EUR	4 951	382 860,83	1,45
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	21 535	360 065,20	1,36
ING GROEP NV	EUR	6 929	152 957,68	0,58
INTESA SANPAOLO	EUR	30 677	172 220,68	0,65
UNICREDIT SPA	EUR	2 223	143 316,81	0,54
Boissons			118 719,60	0,45
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	EUR	2 337	118 719,60	0,45
Composants automobiles			251 913,60	0,95
AUMOVIO SE	EUR	216	7 585,92	0,03
CONTINENTAL AG	EUR	432	24 243,84	0,09
MICHELIN (CGDE)	EUR	4 688	143 171,52	0,54
VALEO	EUR	7 232	76 912,32	0,29
Conglomérats industriels			504 010,80	1,90
SIEMENS AG-REG	EUR	2 199	504 010,80	1,90
Construction et ingénierie			241 196,40	0,91
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	597	40 596,00	0,15
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	5 005	200 600,40	0,76
Courrier, fret aérien et logistique			163 142,00	0,62
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	4 300	163 142,00	0,62
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			184 873,97	0,70
REPLY SPA	EUR	1 051	127 381,20	0,48
VERINT SYSTEMS INC	USD	3 336	57 492,77	0,22
Distribution spécialisée			434 378,56	1,64
INDUSTRIA DE DISEÑO TEXTIL	EUR	9 248	434 378,56	1,64
Divertissement			174 145,63	0,66
TAKE-TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	792	174 145,63	0,66
Electricité			758 390,90	2,87
EDP SA	EUR	76 752	309 847,82	1,18
ENEL SPA	EUR	35 877	289 383,88	1,09
LEGRAND SA	EUR	1 132	159 159,20	0,60

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipements électriques			429 030,68	1,62
ALSTOM	EUR	1 315	29 087,80	0,11
ITM POWER PLC	GBP	117 600	98 628,78	0,37
MERSEN	EUR	3 911	98 166,10	0,37
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	855	203 148,00	0,77
Equipements et fournitures médicaux			231 420,83	0,87
BIOMERIEUX	EUR	971	110 499,80	0,40
DEXCOM INC	USD	397	22 735,43	0,09
ESSILORLUXOTTICA	EUR	140	38 640,00	0,15
SONOVA HOLDING AG-REG	CHF	257	59 545,60	0,23
Hôtels, restaurants et loisirs			251 658,23	0,95
ACCOR SA	EUR	2 825	113 847,50	0,43
SPIE SA	EUR	1 700	77 860,00	0,29
WHITBREAD PLC	GBP	1 625	59 950,73	0,23
Industrie aérospatiale et défense			466 148,30	1,76
GENERAL DYNAMICS CORP	USD	586	170 064,68	0,64
LEONARDO SPA	EUR	5 481	296 083,62	1,12
Logiciels			1 520 113,21	5,75
ADOBE INC	USD	332	99 670,64	0,38
BOUYGUES SA	EUR	3 294	126 226,08	0,48
GETLINK SE	EUR	5 198	81 400,68	0,31
MICROSOFT CORP	USD	475	209 384,04	0,79
NEMETSCHEK SE	EUR	1 033	114 456,40	0,43
NICE SYSTEMS LTD	ILS	591	74 300,36	0,28
ORACLE CORP	USD	144	34 466,86	0,13
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	781	135 342,31	0,51
SAP SE	EUR	2 146	489 073,40	1,85
SENTINELONE INC -CLASS A	USD	1 379	20 667,40	0,08
VINCI SA	EUR	854	100 729,30	0,38
XYLEM INC	USD	274	34 395,74	0,13
Machines			96 607,50	0,37
JUNGHEINRICH AG	EUR	870	25 717,20	0,10
VALLOUREC SA	EUR	4 380	70 890,30	0,27
Marchés de capitaux			405 535,62	1,53
BANCO SANTANDER SA	EUR	24 915	221 095,71	0,83
SCHWAB (CHARLES) CORP	USD	2 270	184 439,91	0,70
Matériaux de construction			100 870,05	0,38
BWX TECHNOLOGIES INC	USD	240	37 658,55	0,14
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	330	63 211,50	0,24
Médias et services interactifs			289 646,52	1,09
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	410	256 251,74	0,96
TABOOLA.COM LTD	USD	11 507	33 394,78	0,13

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Métaux et minerais			203 087,90	0,77
ANTOFAGASTA PLC	GBP	2 582	81 382,70	0,31
AURUBIS AG	EUR	1 146	121 705,20	0,46
Ordinateurs et périphériques			178 871,93	0,68
APPLE INC	USD	585	126 773,23	0,48
QUADIENT SA	EUR	3 977	52 098,70	0,20
Pétrole et gaz			70 156,92	0,27
CAMECO CORP	USD	983	70 156,92	0,27
Producteur et commerce d'énergie indépendants			414 206,12	1,57
AIR LIQUIDE SA	EUR	2 342	414 206,12	1,57
Produits alimentaires			781 084,43	2,95
DANONE	EUR	2 450	181 692,00	0,69
NESTLE SA-REG	CHF	3 103	242 537,53	0,92
STRAUSS GROUP LTD	ILS	3 898	94 004,30	0,36
UNILEVER PLC	GBP	5 214	262 850,60	0,98
Produits chimiques			519 547,94	1,96
ALBEMARLE CORP	USD	909	62 724,87	0,24
DSM-FIRMENICH AG	EUR	1 930	139 963,60	0,53
LINDE PLC	USD	341	137 851,06	0,52
ORGANON & CO	USD	15 901	144 529,94	0,54
SIKA AG-REG	CHF	182	34 478,47	0,13
Produits de soins personnels			252 422,50	0,95
L'OREAL	EUR	685	252 422,50	0,95
Produits domestiques			108 582,33	0,41
COLGATE-PALMOLIVE CO	USD	1 596	108 582,33	0,41
Produits pharmaceutiques			2 154 517,00	8,15
ASTRAZENECA PLC	GBP	3 429	439 311,16	1,66
BAYER	EUR	5 859	165 399,57	0,63
NOVARTIS AG-REG	CHF	4 224	452 379,40	1,71
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	6 629	306 071,34	1,16
PERRIGO CO PLC	USD	3 200	60 650,21	0,23
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	1 245	346 125,58	1,31
SANDOZ GROUP AG	CHF	1 732	87 392,03	0,33
SANOFI	EUR	2 103	165 190,65	0,62
TEVA PHARMACEUTICAL IND LTD	ILS	7 956	131 997,06	0,50
Produits pour l'industrie du bâtiment			93 218,22	0,35
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	1 017	93 218,22	0,35
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			1 102 838,06	4,17
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	224	114 419,20	0,43
ASML HOLDING NV	EUR	746	617 762,60	2,34
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	3 440	114 208,00	0,43
NVIDIA CORP	USD	1 615	256 448,26	0,97

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux collectivités			362 566,08	1,37
ENGIE	EUR	13 397	244 562,24	0,93
HERA SPA	EUR	7 808	29 904,64	0,11
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	3 040	88 099,20	0,33
Services aux entreprises			152 991,92	0,58
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	12 038	152 991,92	0,58
Services aux professionnels			441 688,18	1,67
RELX PLC	EUR	10 831	441 688,18	1,67
Services de télécommunication diversifiés			729 263,62	2,76
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	10 082	292 478,82	1,11
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	67 138	274 393,01	1,04
ORANGE	EUR	11 759	162 391,79	0,61
Services financiers diversifiés			766 252,89	2,90
ADYEN NV	EUR	47	64 155,00	0,24
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	516	117 699,60	0,44
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	1 742	132 479,10	0,50
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	GBP	2 544	248 220,71	0,95
MASTERCARD INC - A	USD	160	77 454,98	0,29
WENDEL	EUR	1 549	126 243,50	0,48
Services liés aux technologies de l'information			495 898,80	1,87
AMDOCS LTD	USD	2 753	192 241,40	0,73
THALES	EUR	1 139	303 657,40	1,14
Textiles, habillement et produits de luxe			492 187,18	1,86
CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	1 337	216 814,68	0,82
HERMES INTERNATIONAL	EUR	28	58 324,00	0,22
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	417	217 048,50	0,82
Vente par correspondance			109 691,57	0,41
AMAZON.COM INC	USD	587	109 691,57	0,41
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			6 096 499,38	23,04
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 096 499,38	23,04
Banques commerciales			191 563,76	0,72
CA ZCP 15-11-31 EMTN	EUR	177 100	191 563,76	0,72
Conglomérats industriels			301 289,51	1,14
3M 1.5% 09-11-26 EMTN	EUR	300 000	301 289,51	1,14
Services aux collectivités			5 503 717,62	20,80
AUSTRIA GOVERNMENT BONDT 1.2% 20-10-25	EUR	91 000	92 002,20	0,35
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-28	EUR	254 367,06	245 531,78	0,93
BUNDSOBLIGATION 2.1% 12-04-29	EUR	1 288 600	1 299 106,50	4,90
ESPAGNE 5.15% 1028	EUR	409 000	462 880,93	1,75
ESPAGNE 6%98-29	EUR	262 000	303 259,65	1,15
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.875% 15-04-29	EUR	108 000	111 412,30	0,42
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-29	EUR	29 170	27 209,22	0,10
FRAN GOVE BON 0.5% 25-05-26	EUR	65 471	64 941,72	0,25

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GENERALITAT VALENCIANA 5.9% 30-11-32	EUR	50 000	60 170,90	0,23
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.875% 15-06-28	EUR	125 000	131 617,74	0,50
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.1% 01-02-29	EUR	736 000	779 466,40	2,95
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	893 000	1 062 048,20	4,01
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.75% 15-07-28	EUR	450 000	433 902,73	1,64
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-01-27	EUR	153 000	148 842,99	0,56
VILLE DE PARIS 1.75% 25-05-31	EUR	300 000	281 324,36	1,06
Services de télécommunication diversifiés			99 928,49	0,38
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.447% 22-01-27	EUR	100 000	99 928,49	0,38
TITRES D'OPC			911 670,17	3,45
OPCVM			911 670,17	3,45
Gestion collective			911 670,17	3,45
AXA IM Equity Alpha Trust - AXA IM Global Emerging Markets E	EUR	13 429	263 476,98	1,00
BNP Paribas Money 3M IC	EUR	15	376 819,55	1,42
MDP TOBAM GLOBAL BLOCKCHAIN EQUITY B2	EUR	188	58 836,48	0,22
PICTET TIMBER CL.I EUR	EUR	307	67 564,56	0,26
SHARE GOLD C 3DEC	EUR	1 830	144 972,60	0,55
Total			25 688 194,52	97,09

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 1225	6	5 580,00		332 460,00
SP 500 MINI 1225	1	3 395,74		286 755,32
Sous-total 1.		8 975,74		619 215,32
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		8 975,74		619 215,32

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 1225	3		-900,00	353 430,00
Sous-total 1.			-900,00	353 430,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total			-900,00	353 430,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	25 688 194,52
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	8 975,74
Total instruments financiers à terme - taux	-900,00
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	805 096,03
Autres passifs (-)	-42 721,00
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	26 458 645,29

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SIRIUS I	EUR	940	11 230,00
Part SIRIUS P	EUR	219 785	72,35